

FORMATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS






ÉCLAIREUSES • ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Le socle BAFD • DSF

document cadre à destination des équipes de formation

Tu vas diriger un stage de formation BAFD ou DSF, ce document est là pour t'aider et t'accompagner.

Il doit te permettre de te repérer dans les différents textes :

- ce que dit l'arrêté du 15 juillet ; 
- ce qui relève de notre habilitation et donc du « petit précis du Scoutisme Français » ; 
- enfin ce que l'association souhaite voir mis en œuvre sur ces formations. 

Le « minima » est ce que l'association te demande de mettre en œuvre sur ton stage, le « pour aller plus loin » est là pour enrichir, faire autrement, faire plus.

Nous tenons à te remercier pour ton engagement et ton investissement en tant que directrice de stage EEDF, si tu en as besoin contacte-nous sur : ent-asaf@galilee.eedf.fr



L'équipe nationale Adultes dans le scoutisme – Aventure Formation
Version du socle BAFD/DSF : mars 2023





ÉCLAIREUSES • ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Scouts et laïques
www.eedf.fr

ENCADREMENT DES STAGES



 Demandes de la réglementation	Demandes du Scoutisme Français 
<p>d'après l'arrêté de 2015 : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000030902804/ (Article 17 et 34) La ou le directeurice de la session est compris dans l'effectif de formateurs La ou le directeurice de stage est : - soit titulaire du BAFD en ACM avec une autorisation d'exercer en cours de validité. - soit titulaire de l'un des titre ou diplômes prévus à l'article 1 de l'arrêté du 9 février 2007 et justifiant d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineur-es dont une au moins en ACM, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 années qui précèdent la déclaration. liste des diplômes concernés - soit fonctionnaire titulaire exerçant dans l'un des corps ou cadres de l'emploi de la fonction publique territoriale. Les formateurices sont : - soit titulaires du BAFD ou stagiaires BAFD avec autorisation d'exercer en cours de validité. - soit titulaires de l'un des titres ou diplôme permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueil sans hébergement, et en accueil de scoutisme. liste des diplômes concernés - soit fonctionnaires titulaires exerçant dans l'un des corps ou cadres de l'emploi de la fonction publique territoriale La ou le responsable de stage s'assure que la constitution de son équipe respecte le cadre réglementaire, notamment en ce qui concerne les parcours de formation initial et continue.</p>	<p>Nombre et qualité des formateurices :</p> <p>Pour garantir une bonne qualité du stage, les associations membres s'efforcent de réunir les compétences nécessaires au projet. Par ailleurs les associations veilleront à composer des équipes aux expériences variées, ayant une connexion active au terrain, ainsi qu'à respecter dans la mesure du possible une parité entre hommes et femmes, y compris en ce qui concerne la direction de ses sessions.</p>
 Ce qui doit avoir lieu à minima aux EEDF	Ce qu'on peut faire pour aller plus loin, aux EEDF 
<p>La ou le responsable de stage doit mettre en œuvre un suivi de formation des membres de son équipe.</p> <p>La structure organisatrice du stage doit informer l'équipe ASAF de la constitution de l'équipe.</p> <p>L'équipe doit avoir des ressources sur les accueils de scoutisme, les séjours de vacances, les accueils de loisirs, les séjours adaptés, et à défaut avoir la possibilité de donner aux stagiaires cette ouverture avec des intervenant-es.</p>	<p>A voir le soucis d'accueillir des formateurices stagiaires dans son équipe, qui peuvent être des futur-es directeurices de stage ou des nouveaux ou nouvelles formateurices DSF/BAFD.</p> <p>L'accueil fait par la ou le responsable de stage doit contenir la présentation du cadre de la formation aux EEDF, doit permettre l'intégration dans l'équipe, et garantir un cadre propice à la réalisation de sa mission de formation.</p>

ORGANISATION DES STAGES (1/2)

 mandes de la	Demandes du Scoutisme 
<p>Avant l'inscription à la session de formation générale auprès d'un organisme de formation habilité, l'organisme apporte aux candidat·es des informations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">- la mission éducative en accueils collectifs de mineurs ;- le cursus de formation préparant au BAFD ;- le projet éducatif de l'organisme de formation <p>La session de formation générale, d'une durée d'au moins neuf jours effectifs consécutifs ou dix jours effectifs interrompus, vise à apporter les éléments fondamentaux pour exercer l'ensemble des fonctions mentionnées à l'article 25 en vue de construire le projet personnel de formation. Elle se déroule en continu ou en discontinu, en deux parties au plus sur une période n'excédant pas un mois.</p> <p>Le premier stage pratique vise une mise en œuvre des acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions.</p> <p>Le second stage pratique vise le perfectionnement des compétences nécessaires pour exercer l'ensemble des fonctions.</p> <p>Les deux stages ont lieu en situation d'encadrement d'une équipe composée d'au moins deux animatrices.</p> <p>Lors des stages pratiques, l'organisateur de l'accueil concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire</p> <p>Il faut s'assurer de la déclaration du stage sur l'extranet de la JS, qui doit être déposée un mois avant le stage (projet pédagogique, équipe encadrante, déclaration des stagiaires, valider le procès verbal en aval du stage).</p> <p>L'extranet : https://bafabafd.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/Zones/ZoneOF/</p>	<p>Les sessions de formations organisées par la fédération du Scoutisme Français respectent le minimum horaire réglementaire.</p> <p>Le rythme de vie de chaque stage se doit d'être exemplaire. Si les semaines sont propices à une ambiance d'apprentissage, elles doivent permettre un respect absolu du repos nécessaire et des espaces de solitude pour chacun·e.</p>


la suite page suivante...

ORGANISATION DES STAGES (2/2)





 Ce qui doit avoir lieu à minima aux EEDF	Ce qu'on peut faire pour aller plus loin, aux EEDF 
<p>Les stages de direction sont de responsabilité nationale délégués à des régions, des centres ou des services, selon un calendrier établi en concertation avec l'ensemble des référent-es formation.</p> <p>La structure organisatrice (région/centre/service vacance) doit fournir le projet de stage ainsi que la constitution de l'équipe à l'équipe ASAF (ent-asaf@galilee.eedf.fr) en amont du stage. À la suite de cet envoi, il peut y avoir un échange entre l'équipe ASAF et l'équipe du stage concernant le projet et son respect du socle BAFD/DSF.</p> <p>Avant le stage, les responsables de stages doivent demander au siège national (pascale.sousa@eedf.fr) le kit de documents BAFD/DSF (livrets de formation, guides spécial directeurices de la JPA, livrets pédagogiques EEDF...).</p> <p>La structure organisatrice doit à l'issue du stage faire remonter les informations sur les stagiaires et l'équipe au siège national (pascale.sousa@eedf.fr).</p>	<p>L'organisation de stages en internat offre la possibilité d'expérimenter une vie collective riche et porteuse d'apprentissages. Cela permet une amplitude horaire plus large sur laquelle s'appuie les équipes de formation lorsqu'elles programment leur session.</p>



OUTILS PÉDAGOGIQUES

 EEDF : outils à remettre systématiquement aux stagiaires
<ul style="list-style-type: none"> - Livret de suivi et d'accompagnement ; - la clef des directeurices EEDF (dont guide règlementaire SF) – ou un lien vers les documents ; - le guide spécial directeurices de la JPA ; - les livrets pédagogiques de l'association en lien avec la fonction de direction.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

 Demandes de la réglementation	Demandes du Scoutisme Français 
Faire produire un écrit aux stagiaires sur la progression sur leurs compétences (dans le livret de suivi des EEDF, il y a des pages pour prendre des notes sur ses compétences à chaque étape de la formation).	<ul style="list-style-type: none"> - penser la démarche de formation dans le cadre de la méthode scout. - nos formations utilisent des méthodes d'éducation actives. - privilégier les stages en internat.
 Ce qui doit avoir lieu à minima aux EEDF	Ce qu'on peut faire pour aller plus loin, aux EEDF 
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en situation les stagiaires sur des actions concernant les fonctions de direction : prise en charge de responsabilités, animation de séquences de formation, organisation de la vie quotidienne. 	Construire le stage avec les stagiaires, tant sur le contenu pédagogique/formatif (planning de stage, séquences) que sur la vie quotidienne (rythme et journée type, organisation de l'intendance et des locaux, etc)

	À minima aux EEDF	Pour aller plus loin, aux EEDF
En formation générale BAFD/DSF	L'écriture d'un projet pédagogique par les stagiaires. L'animation de séquences de formation par des stagiaires.	Construire le stage avec les stagiaires. Les stagiaires animent les groupes de suivi.
En perfectionnement BAFD/DSF	Le stage prend en compte les attentes des stagiaires par rapport à leurs expériences. Plusieurs temps sont consacrés à accompagner les stagiaires à rédiger leur bilan de formation.	Construire le stage avec les stagiaires. Les stagiaires animent les groupes de suivi.
Week-end suivi DSF	Retour sur la mise en œuvre et l'évaluation de projets pédagogique. Retour sur la gestion d'équipe. Retour sur des situations difficile, gestion de crise.	
Week-end bilan DSF	Évaluation des projets et de la gestion des équipes. Retour sur des situations difficiles, gestion de crise. Si les stagiaires sont également en cursus BAFD : leur proposer un accompagnement à la rédaction du bilan de formation.	Proposer un week-end de rédaction de bilan BAFD.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

	Objectifs de la formation d'après l'arrêté du 15 juillet 2015
<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur-es, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineur-es atteint-es de troubles de la santé ou porteuses de handicaps ; - situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ; - coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ; - diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ; - développer les partenariats et la communication. <p>La formation au BAFD doit permettre d'accompagner les directeurices vers le développement d'aptitudes leur permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.</p>	
	Objectif rajouté par les EEDF
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre du recul et analyser sa pratique. 	

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

	À minima aux EEDF	Pour aller plus loin, aux EEDF
En formation générale BAFD/DSF	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents publics (tranches d'âges, handicap) et les pédagogies de branche EEDF ; - connaître les différents types d'ACM ; - connaître le rôle et les responsabilités des directeurices ; - situer la responsabilité juridique des encadrant-es ; - être sensibilisé-e aux conduites addictives, aux maltraitances (notamment les violences sexistes et sexuelles) et savoir agir en conséquence (prévention et gestion de situations réelles) ; - questionner son rôle éducatif et ses motivations, selon le contexte social, culturel et éducatif ; - concevoir un projet pédagogique ; - savoir restituer les orientations et le projet éducatif d'un organisme ; - élaborer un budget ; - recruter, animer, motiver et gérer des adultes dans une équipe ; - Animer un groupe d'adultes ; - Accompagner et former des adultes dans une démarche de progression continue ; - faire vivre la laïcité et les valeurs de la République ; - présenter la démarche d'écriture du bilan personnel de formation BAFD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un temps spécifique sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les informations préoccupantes, etc ; - présenter les méthodes scoutes, le projet EEDF et sa mise en place ; - envisager la place de la spiritualité, de la laïcité, dans le cadre d'un ACM ; - mettre en pratique les stagiaires sur des situations diverses ; - élaborer des menus, gérer une intendance, la confection de repas et leur traçabilité (dont les normes HACCP et l'équilibre alimentaire) ; - démarrer l'écriture de son bilan personnel de formation BAFD ; - s'approprier les démarches de montage de projet. <p>Pour progresser sur le rôle de formation des directeurices, on peut encourager les stagiaires à être formatrices sur des stages BAFA/ASF.</p>

CONTENUS PÉDAGOGIQUES (SUITE)

	À minima aux EEDF	Pour aller plus loin, aux EEDF
En perfectionnement BAFD/DSF	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que les stagiaires maîtrisent les prérequis, voir quels modules prioriser ; - privilégier les stages de perfectionnement à thématique spécifique ; - analyser son expérience, ses compétences, sa pratique et son positionnement en tant que directrice d'ACM ; - s'inscrire dans un projet personnel de développement et de formation ; - accompagner les animateurices dans son parcours de formation ; - concevoir et mettre en œuvre des moyens d'évaluation des compétences ; - évaluer un projet dans son intégralité (activité, administratif, finances...) ; - recruter, former, accompagner, gérer et animer un groupe d'adultes ; - acquérir des clés pour la rédaction du bilan personnel de formation BAFD ; - se positionner face aux conduites addictives aux violences (dont les violences sexuelles et sexistes). 	<p>Rédiger son bilan de formation BAFD.</p> <p>Proposer des séquences et temps spécifique tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; - les Informations Préoccupantes ; - l'interculturalité ; - l'inclusion ; - les objectifs de développement durable et les projets éclés en rapport ; - les gestions de conflit ; - la communication bienveillante, la communication non violente ; - le rôle de formation.
Week-end suivi DSF	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-évaluation sur ses compétences de direction ; - retour sur stage pratique et évaluation du projet pédagogique ; - les méthodes de branches et leurs mises en œuvre dans le projet ; - le suivi et la gestion d'équipe ; - sa place dans la structure locale et l'accompagnement reçu ; - la gestion de la sécurité ; - rappel rôle et fonctions du responsable de camp. 	
Week-end bilan DSF	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-évaluation sur ses compétences de direction ; - son parcours, sa progression ; - son projet pour la suite vers le BAFD ? - ses réussites, ses points d'amélioration en reprenant sa place au sein de l'équipe, son rôle accompagnateur et formateur ; - un temps sur son suivi personnel au sein du groupe ; - la gestion de la sécurité. 	

ÉVALUATION ET VALIDATION

Si l'évaluation est avant tout un élément de progression individuelle, elle intervient dans un processus d'accompagnement et s'appuie sur des objectifs clairs et détaillés.

La validation pose la question du niveau pouvant être considéré comme satisfaisant pour délivrer un certificat permettant d'exercer certaines responsabilités ou de se prévaloir envers un tiers de compétences reconnues. La validation porte sur des critères définis et précisés par les organismes de formation.

	À minima	Pour aller plus loin
Évaluation	<p>L'évaluation fait partie intégrante de la formation, elle est au service de la progression des stagiaires. Elle mesure la progression vers un ou des objectifs.</p> <p>L'évaluation nécessite :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la détermination d'objectifs d'apprentissages ; 2. la mise en place de temps, de séquences d'apprentissages ; 3. le temps et les outils pour permettre à chacun de mesurer ses acquis ; 4. la prise en compte de l'individu au départ, pendant et à l'arrivée. <p>Il est donc nécessaire de mettre en place durant le stage à minima trois temps d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le premier (en début de stage) devant permettre à chacun.e de se positionner sur d'où l'on part et qu'est ce que l'on veut atteindre en fixant les premiers objectifs d'apprentissage ; - le second (mi-stage) doit faire le point sur l'apprentissage et les objectifs visés par les stagiaires. C'est aussi le temps pour l'équipe de faire un retour sur ce qu'elle a pu observer et de conseiller les stagiaires dans leur apprentissage. - le troisième (fin de stage) le temps de voir le chemin parcouru et la progression réalisée durant la formation. Ce temps doit aussi permettre de fixer les objectifs visés pour la suite du parcours. 	<p>L'évaluation peut être individuelle ou collective, on parlera alors de groupe de suivi.</p> <p>Les stagiaires rédigent leurs appréciations eux ou elles-mêmes.</p>
Validation	<p>La validation est prononcée à la fin du stage, mais ne doit pas tomber comme un couperet : l'équipe de formation doit accompagner au jour le jour les stagiaires vers la validation.</p> <p>Les critères de validation chez les EEDF</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans tous les temps de la formation ; - s'inscrire dans le cadre de la vie quotidienne et collective ; - participer au travail en équipe ; - avoir conscience de son rôle et de ses responsabilités ; - avoir des attitudes et positions compatibles avec les objectifs du stage et l'encadrement de mineur-es, et d'une équipe pédagogique et technique. <p>Ces critères sont ceux appliqués aux EEDF, ils sont différents de ceux définis dans le petit précis BAFA/BAFD du Scoutisme Français, un travail d'harmonisation avec les autres mouvements est en cours.</p>	